



CONSEIL DE QUARTIER  
DE  
SAINTE PEZENNE

Direction de la Vie Citoyenne  
Service Participative

**Relevé de conclusions du conseil de quartier  
du 15 février 2007**

**Co-Présidents** : Michel PAILLEY ; Jean-Pierre GERVAIS

**Elus municipaux** : Gilles FRAPPIER ; Paul SAMOYAU, Franck GIRAUD.

**Membres** : Patrick BAUDIN ; Jean-Claude GAUTIER ; Hervé HERAUD ; Jacques LARGEAU ; Gwenaël LE GUILLOU ; Chantal LEBRET ; Christine LESTABLE ; Jean-Marie MACAIRE ; Patrick MARTIN ; Patrick MARTIN ; Sylvie MOREAU ; Claude ROI ; Jean-Claude ROY ; Maurice VINCK ;

**Service Vie Participative et Mairie de quartier** : Gérard LABORDERIE ; Sabrina ROUSSEAU ; Annabelle GAUTHIER.

**Excusés** : Pierre CAILLETON ; Janine GACHIGNARD ; Christophe GERMAIN ; Joël RENOUX ; Sabine SIMON ; Valérie UZANU ; Laurence VIOT

**Absents** : Alain DEMOUCHEY ; Gérard GIRARDEAU ; Florence GOUPIL ; M. AILLET ; Olivier SIONNEAU ; Claude POUPIN.

**Public** : 43 personnes.

**Ordre du jour :**

- 1/ Approbation du Compte-rendu de la séance du 19 décembre 2006.
- 2/ Point d'information sur l'ORU en présence de Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire.
- 3/ Rapport des commissions.
- 4/ Vote de la participation du conseil de quartier à la deuxième tranche des travaux du Parc du Grand Feu (50 000 €), figurant au programme de travaux 2007.

**1/ Approbation du compte rendu de la séance du 19 décembre 2006.**

Le conseil de quartier vote à l'unanimité le compte rendu.

**2/ Point d'information sur l'ORU**

Présenté par Gilles Frappier, Adjoint au Maire.

Une réunion publique a eu lieu le mercredi 7 février 2007.

Le PLU va gérer les droits de construction sur les 5 à 10 prochaines années.

La volonté de la Ville de Niort est la mixité sociale. Actuellement, il y a 23% de logements sociaux sur Niort.

Quels sont les projets de construction sur Sainte-Pezenne ?

SECTEUR	LOGEMENTS OPAC	LOGEMENTS PRIVES	TOTAL
TELOUZE 1 et 2	<b>30</b> en 2008 (individuels) <b>16</b> en 2008 (individuels et semi collectifs)	<b>77</b> (collectifs et individuels)	<b>123</b>
LA GLAIE	<b>32</b> en 2007 (individuels et collectifs)	<b>92</b> (collectifs) <b>31</b> (individuels)	<b>155</b>
LE DIXIEME	<b>15</b> en 2007 (individuels)	<b>20</b> (individuels)	<b>35</b>

LES BRISSONNIERES	8 en 2009	3 (individuels)	11
<b>TOTAUX</b>	<b><u>101</u></b>	<b><u>223</u></b>	<b><u>324</u></b>

#### Comment la Ville de Niort se procure-t-elle les terrains ?

La ville, en tant que collectivité locale dispose d'un droit de préemption, c'est-à-dire un droit de priorité sur l'acquisition des terrains proposés à la vente. Elle a également la possibilité d'aller jusqu'à l'expropriation mais la plupart du temps, elle acquiert les terrains à la suite de négociations amiables.

Gilles Frappier fait remarquer que l'évolution du foncier reste raisonnable à Niort, comparée à l'ensemble du Poitou-Charentes et comme il s'agit de l'argent public, la municipalité doit chercher à acheter au plus bas. Michel Pailley rappelle qu'aujourd'hui face à l'augmentation continue du prix des logements locatifs privés, de nombreux ménages arrivent difficilement à se loger, alors même que les deux travaillent. C'est pour cette raison que la construction de logements sociaux est de plus en plus importante.

#### Dates des enquêtes publiques ?

Le projet de PLU sera soumis à enquête publique en juin 2007.

Gilles Frappier insiste sur le fait que les Niortais seront prévenus de cette date à l'avance.

#### Y'a-t-il un interlocuteur concernant le lotissement Bernard , rue Maurice Béguin?

C'est un lotissement privé. Pour toute information, s'adresser au service Urbanisme pour consulter le permis de construire où toute personne peut prendre connaissance du projet.

#### Qu'est-ce qu'un logement semi collectif ?

Un logement semi collectif est un petit immeuble (maximum 2/3 étages) où chaque logement dispose d'une entrée indépendante. La hauteur des immeubles est limitée par le PLU.

#### Où en est le projet du Dixième ?

L'OPAC en est à la phase de désignation des architectes.

#### Le vallon Darty/ Lotissements de la Glaie et Telouze

M. VINCK pense qu'il doit y avoir une distance à respecter entre les habitations et la déchetterie?

Réponse : Il est prévu une distance d'environ 300 m. C'est une règle que la Ville s'est imposée, comme autour de la nouvelle station d'épuration de Goilard.

### **3/ Rapport des commissions**

#### Commission Circulation/ Sécurité/ Voirie

- Demande d'une signalétique et d'un passage piéton rue Joachim du Bellay.

- **rue de Grange** : il est désormais interdit de tourner à gauche en direction du centre ville sous le pont mais il faudra retravailler la configuration du tourne à droite pour les gros véhicules.

- **Le pont de Surimeau** sera ouvert à la circulation le vendredi 16 février et l'inauguration aura lieu le lundi 19 février à 11h.

- **rue Léon Bourgeois** : une demande a été faite pour interdire le tourne à gauche à partir de l'avenue de Nantes, le débat aura lieu lors du prochain conseil.

- **rue du Coteau Saint Hubert** : des plans de réaménagement de la rue devant le Collège François Rabelais et le Lycée Thomas Jean Main sont à l'étude.

- **rue de la Verrerie (partie de la rue à sens unique)**: la construction d'aménagements destinés à réduire la vitesse des véhicules en provenance de l'avenue de Nantes ont été commencés la semaine 6.

Des îlots ont été installés.

Un habitant rappelle qu'une rencontre avec les riverains a été promise.

- **rue de la Verrerie (tronçon à double sens)**: demande de pose de chicanes à partir de l'établissement « des Papillons blancs » afin de réduire la vitesse.

**Réponse** : il est prévu un stationnement en quinconce et plusieurs passages protégés. Les travaux seront réalisés en 2007. Un info quartier sera distribué.

- **Boulangerie Sicard** : des voitures sortent directement sur le rond point malgré l'interdiction. Un marquage est visible mais il manque un panneau.

**Réponse** : Michel Gendreau s'est engagé à rencontrer les responsables de Sicard.

- **Route de Coulonges** : lecture d'un courrier de Mme Lestable du CAP, intitulé « Ras le bol » (annexe 1).

- **Route de Coulonges – contournement Nord** : le conseil de quartier rappelle les deux demandes :

- le premier tronçon « avenue de Nantes – route de Coulonges » doit être réalisé en priorité.

- les travaux sont annoncés en 2015, voir 2018 : il faut avancer le calendrier.

Des comptages de véhicules sont en cours route de Coulonges au niveau des feux entre la rue du Côtéau Saint Hubert et la rue de l'Homme Trou. Le service voirie en concertation avec le conseil de quartier mettra en œuvre toutes les possibilités d'amélioration ponctuelle de la situation (feux, débouché des rues adjacentes...).

La lettre co-signée par les co-présidents, présente dans les dossiers, sera présentée lors du prochain bureau de la CAN qui aura lieu le lundi 19 février 2007.

#### Commission Espaces verts

La commission Espaces verts n'a pu se réunir depuis le dernier conseil de quartier car la date a été fixée au mercredi 7 février, date de présentation du Plan Local d'urbanisme.

M. Gwenaël Le Guillou va interrompre ses activités au sein du conseil de quartier et de la commission Entretien/ Aires de jeux/ Espaces verts/ Environnement.

Un autre membre assurera l'intérim en tant que rapporteur de la commission. Son remplacement au sein du bureau sera évoquée lors de la prochaine réunion de la commission.

L'esquisse de l'aménagement de la Place Henri Lambert a été validée par la Direction générale et sera transmise au groupe de travail par M. Pailley

**Une visite de la Fontaine aux Morts, de la rue de la Grimette et de la rue Elsa Triolet doit être à programmer.**

#### Commission Equipement/ Bâtiment/ Urbanisme

- **Suite à la visite des locaux de la Mairie de quartier et de la Bibliothèque** qui a eu lieu le 6 décembre 2006, un plan de l'ensemble du Bâtiment a été transmis à M. Vinck. D'après le cadastre, l'ancienne Poste appartient à la Ville. De plus, il est souhaitable de déterminer si une première réunion serait nécessaire avec les services techniques.

Les anciens locaux du CRAN, notamment la grande salle, pourraient devenir une annexe de la Bibliothèque et des logements sociaux pourraient être aménagés au dessus.

Sur la partie qui donne sur la place, des toilettes publiques seraient envisageables.

Les travaux sont prévus pour la fin de l'année 2007 / début d'année 2008.

- Pour répondre à la question d'un membre du conseil, aucun projet de construction n'a été déposé en Mairie pour l'ancien site de Genève Occasion.

- **Le bâtiment en pierres se situant au coin du parking de la salle des Fêtes** a été conservé dans le cadre de l'aménagement de la place. Il sert de dépôt pour les associations. **Il est demandé de réfléchir à la restauration de ce bâtiment** afin qu'il soit en harmonie avec les aménagements de la rue du Moulin d'Ane, la place de la Résistance ainsi que la salle des fêtes.

#### **4/ Fiches de proximité**

- Vote de la participation du CQ à la deuxième tranche des travaux du Parc du Grand Feu (50 000 €), figurant au programme de travaux 2007.

**Vote** : pour à l'unanimité.

Vote pour l'installation de 2 cendriers extérieurs à la Salle des Fêtes et à la Maison des Associations, (600 €) qui n'ont pu être installés en 2006.

**Vote** : pour à l'unanimité.

## 5/ Questions et informations diverses

- **Transports en commun** : à la rentrée 2008, il faut que nous travaillions à la refonte des lignes de bus. Michel Pailley a pris un premier contact dans ce sens avec les responsables des lignes et la Communauté d'Agglomération de Niort. Une réunion doit être programmée en ce sens en même temps que l'essai de bus dans la rue du Moulin d'âne.

**Réponse** : les modifications de lignes se décident 6 mois avant la rentrée de septembre, car il faut prévoir les calculs de temps de parcours et l'édition des horaires.

- **Route de Coulonges** : le Conseil général a décidé de réaliser et financer la réfection du revêtement de la route de Coulonges. Il est demandé à ce que les travaux soient réalisés pendant les vacances.

- **Pourquoi ne pas rouvrir la bretelle d'accès à la rocade, sous le pont de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny?**

**Réponse** : Elle a été fermée dans le cadre de l'aménagement du carrefour Saint Hubert, en raison des fortes nuisances que subissaient les riverains, notamment la circulation des poids lourds au pied des habitations.

- **Avenue Maréchal de Tassigny** : les bus s'arrêtent sur la voie et gênent la circulation. Mme Lestable propose de déplacer l'arrêt de bus après le rond point d'Indochine.

**Réponse**: De plus en plus, les arrêts de bus sont réalisés sur chaussée. Cela permet aux bus de gagner du temps en évitant les manœuvres d'entrée et de sortie de l'arrêt. Cela facilite aussi l'accès des personnes handicapées grâce à un meilleur alignement du bus par rapport au quai.

### Transmis aux services

Des dégradations dangereuses pour les usagers, ont été signalées dans la salle des fêtes de Sainte-Pezenne. Il semble bien qu'elles résultent de malfaçons.

- Le dernier tronçon de la rampe bordant l'escalier d'accès aux loges est à refixer. (Fixation dans le placo)

- Les fixations de la porte pare-feu située près de l'ascenseur et donnant accès aux réserves ont lâché. La porte étant très lourde et en équilibre instable, un membre des Tréteaux de Sainte-Pezenne l'a démontée complètement afin d'éviter tout risque d'accident. Elle doit donc être refixée plus solidement.

- Les nez de marches anti-dérapants de l'escalier d'accès à la scène et ceux des escaliers bordant les gradins du balcon se décollent et risquent de provoquer des chutes

- 3 rideaux cassés, à réparer ou remplacer.

- Un arbre est couché dans la Sèvre, près de la passerelle de Coquelonne, face à la rue de la Grimpette.

### Forum Internet

Depuis un an, le comité éditorial souhaitait disposer d'un outil d'échanges supplémentaire entre conseillers. Le forum Internet a été ouvert le 5 janvier par Rodolphe Challet.

- Il est accessible aux élus et à tous les conseillers de quartier.

- Il vient en complément des supports existants comme Couleurs quartier, la page Internet Quartiers, les Infos Quartiers ainsi que les autres supports de communication municipaux.

### Pour participer à ce forum

- Il suffit de se connecter sur le site de la Ville [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com), de cliquer sur la rubrique « Quartiers » puis sur la sous rubrique « forum des conseils de quartier ».

- Si les conseillers de quartier ne disposent pas d'adresse e-mail, la Ville propose de leur en créer une.

- Ensuite, il faut s'enregistrer. Avant toute inscription, chacun doit lire et accepter la charte d'utilisation (jointe dans les dossiers).

- Les participations au forum ne sont pas anonymes et sont modérées par le service Vie Participative.

- Pour de plus amples informations sur l'utilisation de ce forum, une fiche pratique est jointe dans les dossiers.

En cas de difficulté, ne pas hésitez à contacter le service Vie Participative, Robin Degremont par mail :

[robin.degremont@mairie-niort.fr](mailto:robin.degremont@mairie-niort.fr) ou au 05.49.78.79.65.

- Il est possible également de faire part au service de votre souhait de bénéficier d'une formation.

---

### Rappel des réunions des bureaux et conseils de quartier du 1<sup>er</sup> semestre 2007

#### Bureaux (Mairie de Quartier)

Jeudi 22 mars, 20h30

Jeudi 10 mai, 20h30

---

**Conseils de Quartier**

Jeudi 12 avril, 20h30, salle des Fêtes

Jeudi 14 juin, Assemblée de Quartier, 20h30, salles Fêtes

---

La séance est levée à 22h50.

A l'issue du Conseil, la galette des Rois a été offerte.

80





















